



Annonce définitive du résultat intermédiaire

de l'offre publique d'acquisition de

TDK Magnetic Field Sensor G.K., Tokyo, Japon

portant sur toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de 0.05 chacune en main du public de

Micronas Semiconductor Holding SA, Zurich, Suisse

Le 22 décembre 2015, TDK Magnetic Field Sensor G.K. (**l'Offrant**) a publié le prospectus d'offre (le **Prospectus d'Offre**) en vue de son offre publique d'acquisition (**l'Offre**) portant sur toutes les actions nominatives en mains du public de Micronas Semiconductor Holding SA (**Micronas**), d'une valeur nominale de CHF 0.05 chacune (chaque action une **Action Micronas**). Le prix de l'Offre se monte à CHF 7.50 net en espèces pour chaque Action Micronas, déduction faite du montant brut de tout effet dilutif subi par les Actions Micronas avant l'Exécution (comme exposé plus en détail dans le Prospectus d'Offre).

Les termes qui ne sont pas définis dans cette annonce ont le sens qui leur est assigné dans le Prospectus d'Offre.

Résultat intermédiaire

En incluant les Actions Micronas présentées dans le cadre de l'Offre, à l'expiration du délai de l'offre fixé au 10 février 2016, 16 heures HEC (le **Délai de l'Offre**), l'Offrant ainsi que les personnes agissant de concert avec l'Offrant détiennent 25'603'380 Actions Micronas, correspondant à 86.04% des droits de vote et du capital-actions de Micronas (incluant les Actions Micronas émises jusqu'au 10 février 2016, 16 heures HEC, du capital conditionnel à l'exercice d'options qui peuvent être exercées aux termes du Plan d'Options) (*taux de participation*) consistant en ce qui suit:

- d'un total de 23'867'354 Actions Micronas qui ont été présentées à l'Offrant dans le cadre de l'Offre jusqu'à l'échéance du Délai de l'Offre, correspondant à 82.57% du maximum de 28'905'654 Actions Micronas faisant l'objet de l'Offre (*taux de réussite*); et
- de 1'736'026 Actions Micronas que l'Offrant et les personnes agissant de concert avec l'Offrant détiennent à l'expiration du Délai de l'Offre.

Le tableau suivant résume le résultat intermédiaire:

	Nombre d'Actions Micronas	Capital/ droits de vote (taux de partici- pation)	Taux de réussite
Actions Micronas présentées à l'Offre	23'867'354	80.21%	82.57%
Actions Micronas que l'Offrant et les personnes agissant de concert avec l'Offrant détiennent à l'expiration du Délai de l'Offre	1'736'026	5.83%	
Résultat Intermédiaire	25'603'380	86.04%	

Accomplissement des conditions

A la fin du Délai d'Offre, les conditions (a) et (d) au sens du chiffre B.7 (*Conditions*) du Prospectus d'Offre sont remplies. Les conditions (b), (c), (e), (f), (g) et (h) au sens du chiffre B.7 (*Conditions*) du Prospectus d'Offre restent en vigueur, comme prévu au chiffre B.7 (*Conditions*) du Prospectus d'Offre.

En relation avec la condition (b), l'Offrant a reçu les approbations des autorités compétentes en matière de contrôle des concentrations, ou les délais d'attentes applicables ont expirés, dans toutes les juridictions dans lesquelles l'Offrant soumis une demande d'autorisation de la transaction.

En relation avec la condition (f), Lucas A. Grolimund et Heinrich W. Kreutzer ont démissionné de leurs fonctions au sein du conseil d'administration de Micronas, et Dr. Dieter Seipler et Stefanie Kahle-Galonske ont signé un contrat de mandat, dans les deux cas avec effet à l'Exécution.

Sous réserve de la satisfaction des conditions (b), (c), (e), (f), (g) et (h) au sens du chiffre B.7 (*Conditions*) du Prospectus d'Offre, l'Offrant déclare l'Offre comme ayant abouti.

Délai supplémentaire d'acceptation et Exécution

Conformément au chiffre B.6 (*Délai supplémentaire d'acceptation*) du Prospectus d'Offre, le délai supplémentaire de dix (10) Jours de Bourse pour l'acceptation ultérieure de l'Offre commence le 17 février 2016 et expire le 1 mars 2016 à 16 heures HEC.

Sous réserve de la satisfaction de l'ensemble des conditions et d'un report de l'exécution de l'Offre au sens du chiffre B.7 (*Conditions*) du Prospectus d'Offre, on s'attend à ce que l'Exécution ait lieu le 8 mars 2016.

Annulation des titres restants et décotation

Ainsi qu'exposé dans le Prospectus d'Offre, l'Offrant se réserve, entre autres, le droit de faire requérir par Micronas auprès de la SIX Swiss Exchange la dé-cotation des Actions Micronas, et de requérir l'annulation des Actions Micronas n'ayant pas été présentées, ou de dédommager de manière contraignante par le biais d'une fusion avec dédommagement en espèces (*squeeze-out merger*) les détenteurs d'Actions Micronas n'ayant pas été présentées, dans la mesure où les

conditions légales nécessaires sont réunies (cf. chiffre E.3 (*Intentions de l'Offrant concernant Micronas*) et chiffre L.6 (*Annulation des titres restants et décotation*) du Prospectus d'Offre).

Acceptation de l'Offre

Les actionnaires souhaitant accepter l'Offre durant le Délai Supplémentaire d'Acceptation sont priés de suivre les instructions de leur banque dépositaire.

Restrictions à l'Offre

L'Offre est soumise aux restrictions à l'Offre telles que décrites dans le Prospectus d'Offre. Le Prospectus d'Offre (en allemand, français et anglais) peut être obtenu rapidement et sans frais auprès de UBS, Zurich (tel.: +41 44 239 47 03; fax: +41 44 239 69 14; e-mail: swiss-prospectus@ubs.com). Le Prospectus d'Offre ainsi que tous les documents relatifs à l'Offre sont disponibles à l'adresse http://www.global.tdk.com/news_center/press/document.htm.

Micronas Semiconductor Holding SA	Numéro de valeur	ISIN	Symbole ticker
Actions nominatives non présentées (première ligne de négoce)	1.233.742	CH0012337421	MASN
Actions nominatives présentées (deuxième ligne de négoce)	30.318.277	CH0303182775	MASNE

16 février 2016

Financial Advisor et Offer Manager

